Cohérence de parcours L3-M1

Par **Ismene**, le **18/09/2010** à **13:53**

Bonjour,

je rentre tout juste en L3 à Nantes, les cours n'ont même pas encore commencé mais je me pose déjà des questions sur le M1. Je suis en filière franco-allemande, je pars donc en "erasmus" (enfin c'est équivalent) pour mon premier semestre de L3 et je serais en Allemagne également pour tout mon M1. Cependant, je suis toujours considérée comme inscrite à Nantes et je dois choisir mes matières en fonction de celles proposées dans ma fac.

Pour la L3, on a du choisir entre droit privé, droit public et droit général. J'ai choisis public parce que c'est ce qui m'attire le plus, j'ai hésité avec général mais je trouvais ça trop "général" justement ^^ Alors déjà, ça me fait un peu peur, on est 65 inscrits en public contre environ 200 pour chacun des autres parcours, suis-je folle de m'intéresser au droit public ?

Ensuite, pour le M1, je dois nécessairement choisir un M1 proposé à Nantes, ce qui restreint le choix évidemment. J'exclus tout de suite tout ce qui est du domaine du droit privé et sciences criminelles (et dire, que je voulais faire du droit pour être juge à l'origine :P), le droit social ne m'intéresse pas plus que ça non plus. Je pensais donc que la seule possibilité pour moi était un M1 de droit public général...

Mais, je me suis aperçue qu'il y avait également un M1 de droit économique option droit économique communautaire et international. Et là, je me dis, pourquoi pas ? Mais j'ai deux questions, est-ce que ça vous parait cohérent avec une L3 de droit public ? Et puis aussi, y-a-t-il des débouchés concrets avec ce genre de master ?

Voilà, voilà. Désolée d'avoir racontée un peu ma vie mais je suis une grande angoissée qui se pose toujours beaucoup de questions ;)

Par **Yn**, le **18/09/2010** à **14:09**

Salut, alors,

Non, tu n'es pas folle de t'intéresser au droit public (tu es juste bizarre :roll:). Il est vrai que les filières de droit privé attirent plus de monde, mais je pense que la principale raison est d'ordre quantitative : sous réserve de vérification, il me semble que, au sein des activités professionnelles, le droit privé occupe une part plus importante que le droit public.

Tu dis que ton M1 doit obligatoirement être effectué à Nantes, d'où tires-tu une telle

information ?

A propos du M1 droit économique communautaire et international, le mieux serait de comparer la plaquette de ce M1 et celle de la L3 droit public. Concernant les débouchés, les publicistes en parleront mieux que moi mais je pense qu'il ne faut pas t'inquiéter.

Par **Ismene**, le **19/09/2010** à **11:46**

[quote="Yn":3bpbxzdt]Tu dis que ton M1 doit obligatoirement être effectué à Nantes, d'où tires-tu une telle information ?

A propos du M1 droit économique communautaire et international, le mieux serait de comparer la plaquette de ce M1 et celle de la L3 droit public. Concernant les débouchés, les publicistes en parleront mieux que moi mais je pense qu'il ne faut pas t'inquiéter.[/quote:3bpbxzdt]

Merci de ta réponse.

Mon M1 doit être "effectuée" à Nantes dans la mesure où je suis en filière franco-allemande jusqu'à la fin de ce M1 et donc nécessairement inscrite à Nantes.

Je m'en vais donc de ce pas trouver la maquette du M1 en question dans le fouillis du site de la fac ^^ Si d'autres passent par là et pourraient me renseigner sur les débouchés etc, :)

n'hésitez pas Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés